

ASSOCIATION DES SOURDS DU MORBIHAN

*Déclarée à la Sous-Préfecture de Lorient le 3 Juillet 1975, sous le numéro 2554
Journal officiel du 13 Août 1975*

Foyer Claudie Dubois
B.P. 10 423
56404 AURAY CEDEX
Tél./mtl/fax : 02.97.56.57.73

Bonne année !



*Le Président et les membres
du Conseil d'administration
vous présentent leurs vœux les
meilleurs pour 2009.*

Samedi 17 janvier 2009

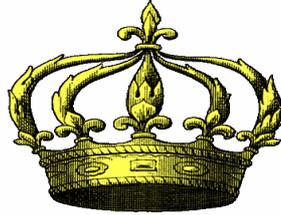


GALETTE DES ROIS

A la salle de PLUNERET

LIMITE A 200 PERSONNES : Inscription obligatoire

Samedi 17 janvier 2009



Programme

10 heures 30

Ouverture du Foyer Claudie Dubois à Auray

10 heures 45

Messe au Foyer Claudie Dubois

12 heures

Vous pouvez apporter votre pique-nique au Foyer Claudie Dubois.

13 heures 30

Ouverture de la salle de Pluneret.

Pour éviter l'attente, merci de payer à l'avance par chèque.

14 heures

Fermeture du Foyer Claudie Dubois.

14 heures 30

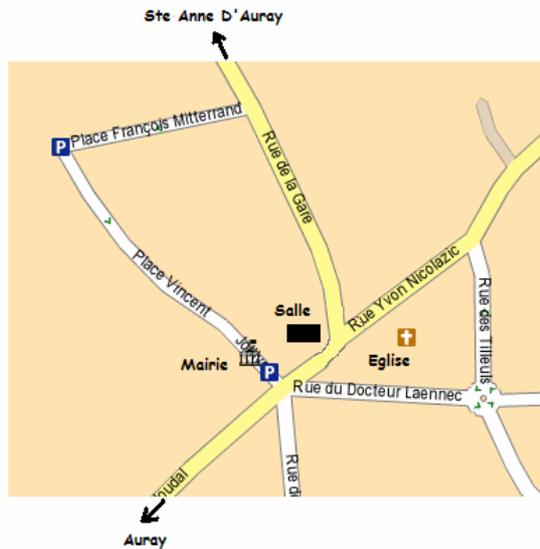
Galette des rois.

(gâteaux secs, clémentines, chocolats, galettes des Rois, vin, café)

19 heures 00

Fermeture de la salle. L'au-revoir.

*Plan pour
aller à la
galette
des Rois*



Galette des Rois

RESERVATION OBLIGATOIRE LIMITEE A 200 PERSONNES

Membre (1 an de cotisation) : 6 €

Membre (Cotisation 2008 et 2009) : gratuit

Non-membre : 8 €

Enfants moins de 10 ans : gratuit

Nom : Prénom :

Adresse :

Email :

nombre adultes.....nombre enfant :

nombre de parts frangipane : nombre de parts pomme :

Envoyer obligatoirement avec le chèque à l'ordre de l' ASM à :
Association des Sourds du Morbihan - Foyer Claudie Dubois -
B.P. 10 423 - 56404 AURAY cedex
avant **vendredi 9 janvier 2009.**

**Un grand merci à ceux
qui auront payé à l'avance**



COTISATION 2009

Association des Sourds du Morbihan

Couple : 30 Euros

Individuel : 15 Euros

Chèque à l'ordre : ASM

Club du 3^{ème} âge des Sourds du Morbihan

Couple : 30 Euros

Individuel : 15 Euros

Chèque à l'ordre : ASM 3^{ème} âge

Envoyer **obligatoirement** à : Association des Sourds du Morbihan - Foyer Claudie Dubois -
B.P. 10 423 - 56404 AURAY cedex avant **vendredi 9 janvier 2009**.

Merci de faire deux chèques séparés :
un pour la cotisation,
l'autre pour la galette des Rois.



A BIEN TÔT